

formation et échanges de personnel

LES RELATIONS INTERNATIONALES DE LA DBMIST Echanges de personnels - Formation par Arlette PAILLEY-KATZ du Bureau de l'Information et des Relations extérieures

Dans un contexte générale d'évolution rapide des techniques de communication et des échanges culturels et scientifiques, des Musées et de l'Information scientifique et technique (DBMIST) a entrepris de développer un certain nombre d'actions au titre de la coopération internationale. Au sein de la direction, le Bureau de l'Information et des Relations Extérieures est chargé de coordonner les opérations engagées en relation avec l'activité de chaque division et d'assurer l'information sur ces actions. Dans le domaine de la formation et des échanges de personnels, la DBMIST poursuit, organise et développe des opérations diverses, soit à l'intention de professionnels étrangers, soit à l'intention de professionnels français.

En faveur de professionnels étrangers des bibliothèques, de la documentation et de l'information scientifique et technique, la DBMIST organise des visites de bibliothèques, surtout universitaires, et favorise des contacts avec des professionnels français. Elle met en place des stages de durée variable : stages courts qui correspondent plutôt à des formations pratiques approfondies, stages longs (de trois mois à un an), pour des stagiaires qui associent une formation initiale telle que le CAFB, à une formation pratique dans divers types d'établissements. Une part importante de l'activité est absorbée par l'accueil, à la DBMIST même, de visiteurs étrangers, à la recherche d'information sur les missions, projets et réalisations de la Direction et sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques françaises. Le Bureau de l'Information et des Relations extérieures organise également les stages des élèves-associés étrangers de l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires dont les gouvernements requièrent une seconde année de formation prati-

que après l'obtention du diplôme supérieur de bibliothécaire. Il répond enfin à un nombre important de demandes de renseignements émanant de l'étranger, et qui portent sur les formations dispensées en France, accessibles à des élèves étrangers, sur des équivalences de diplômes professionnels, et sur des recherches d'emploi.

Si l'on analyse l'origine géographique des demandes, on constate un équilibre entre celles émanant de l'Europe de l'Ouest (République Fédérale d'Allemagne, Espagne, Danemark, Irlande...) et celles émanant de l'Europe de l'Est (Hongrie, Bulgarie, Pologne...), soit à peu près 15% dans chaque cas, tandis que celles en provenance des pays du Maghreb représentent 25%. Outre les stages des élèves-associés tunisiens et algériens de l'E.N.S.B., les actions engagées en direction de ces pays concernent surtout des stages de formation pratique en bibliothèque universitaire et des renseignements sur les formations professionnelles en France. En moins grand nombre figurent, dans cette

représentation géographique, les actions à l'intention de stagiaires de pays africains : stages d'information (Guinée, Togo, Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire...), et stages de formation de longue durée (un an).

Le Bureau de l'Information et des Relations extérieures organise également des stages, visites et contacts professionnels pour des bibliothécaires d'autres pays : Etats-Unis, Mexique, Canada, Chine, Vietnam...

A 75% les demandeurs et bénéficiaires de ces opérations sont, soit de futurs professionnels, soit des bibliothécaires et documentalistes dont la plus grande partie exercent des responsabilités de gestion et de direction dans les établissements de leurs pays. Il arrive que le Bureau soit aussi sollicité pour favoriser à des enseignants universitaires (notamment de pays de l'Est et particulièrement en sciences humaines), ou à des étudiants étrangers, l'accès aux fonds documentaires des bibliothèques françaises.

Quelle est l'origine des demandes traitées par la DBMIST ? Elles sont fréquemment transmises par le Ministère des Relations extérieures, la DIXIT (la Délégation à l'Information, à la Communication et à la Culture Scientifique et Technique), la Direction de la Coopération et des Relations Internationales du Ministère de l'Education Nationale, la Commission Française pour l'UNESCO. La DBMIST apporte sa contribution à la mise en place de visites ou stages par d'autres institutions ou organismes tels que le Centre de Documentation scientifique et technique du CNRS., l'INSERM, la Bibliothèque Nationale, la BPI, le Centre International des Etudiants et Stagiaires, le Centre International d'Etudes Pédagogiques, voire la Commission des Communautés Européennes ou les services culturels d'ambassades de France à l'étranger. Elle reçoit enfin des demandes individuelles en assez grand nombre, concernant les formations en France et les possibilités de stages pratiques en bibliothèque. Faut-il y voir la conséquence d'une bonne image de marque de la bibliothéconomie française ? Du maintien de liens privilégiés avec des pays de tradition francophone ? A travers des actions d'information et de formation très diverses qui se veulent adaptées de manière précise aux objectifs des demandeurs, la difficulté demeure d'analyser parfois les motivations professionnelles des visiteurs et stagiaires...

D'autre part, la DBMIST gère un certain nombre d'actions en relation avec l'étranger, destinées à enrichir la réflexion et la pratique des bibliothécaires français.

Il s'agit d'abord de missions d'études aux Etats-Unis, rendues possibles par

l'attribution de bourses Fulbright. Cette opération, gérée avec la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels, a permis, depuis 1977, à 45 conservateurs de bibliothèques universitaires, de bibliothèques de lecture publique, de la Bibliothèque Nationale, de la BPI, d'étudier, lors de séjours de un à trois mois, des thèmes tels que le fonctionnement de certains services de bibliothèques américaines, l'organisation des réseaux documentaires, la formation des personnels et des utilisateurs, les fonds spécialisés, l'informatisation...

En dehors des bourses Fulbright, cinq directeurs de bibliothèques universitaires se sont rendus, en 1985, à des fins d'étude des plans de développement des collections, dans des établissements américains ; en 1986, trois nouveaux directeurs prennent part à un voyage d'étude centré, cette fois, sur les techniques de gestion.

Toujours au chapitre des bourses d'étude, un programme de coopération s'élabore entre la DBMIST et le Deutsches Bibliotheksinstitut de Berlin, grâce auquel deux bibliothécaires français ont déjà effectué une mission d'étude en République Fédérale d'Allemagne. Deux bibliothécaires allemands seront prochainement accueillis en France pour une mission égale de quatre semaines.

Depuis 1983, la DBMIST a mis en place avec la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels un programme d'échanges entre bibliothécaires français et américains, dans le cadre de séjours de longue durée. L'objectif poursuivi est que chacun des partenaires de l'échange approfondisse son expérience professionnelle non seulement en observant des conditions de travail différentes, mais surtout, chaque fois que cela est possible, en s'impliquant réellement dans un poste où il puisse exercer des responsabilités identiques à celles des collègues de la bibliothèque étrangère qui l'accueille. Jusqu'à présent six conservateurs français ont participé à cette expérience pour des séjours d'une durée moyenne de neuf mois dans des bibliothèques américaines ; trois bibliothécaires américains seulement ont effectué des séjours de six à neuf mois en France. Le déséquilibre entre le nombre des candidats de chaque pays fait apparaître la difficulté qu'il y a à organiser des échanges simultanés, si l'on veut, de part et d'autre de l'Atlantique, privilégier l'adéquation du profil des bibliothécaires aux postes proposés. Le nombre plus important de candidatures américaines recueillies cette année donne l'espoir de réaliser enfin des échanges de poste à poste.

La DBMIST apporte son soutien et

intervient à titre de conseil dans l'organisation d'opérations de formation ou de congrès internationaux. C'est ainsi qu'elle participe aux travaux du groupe "formation" de la commission "IST et communication", dans le cadre du programme mobilisateur "PM4" (Ministère de la Recherche et de la Technologie), travaux destinés à mettre en place, à l'intention de professionnels de pays en développement, des stages consacrés à la gestion de services documentaires ; elle intervient dans la recherche d'enseignants français en bibliothéconomie auprès de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information et de Tunis ; elle aide à l'organisation et au financement de la première Conférence Européenne des Bibliothèques médicales prévue à Bruxelles, du 22 au 25 octobre 1986 ; elle prépare pour l'automne 1986, une rencontre franco-allemande sur les outils de coopération documentaire, le rôle des bibliothèques dans le développement des banques de données et la conservation du patrimoine.

Contribuer à la transmission à l'étranger d'une culture professionnelle, scientifique et technique française et favoriser l'enrichissement de la réflexion et de la pratique des bibliothécaires français au contact des expériences étrangères, tels sont les objectifs auxquels la DBMIST s'efforce de répondre à travers les échanges de personnels et les actions de formation qu'elle développe depuis plusieurs années et entend poursuivre avec un nombre plus important de partenaires. Ces opérations s'inscrivent nécessairement dans une démarche de réciprocité et de dialogue à laquelle les bibliothèques elles-mêmes se doivent de participer. C'est la raison pour laquelle la DBMIST a procédé, en 1985, à une enquête auprès des bibliothèques universitaires et de grands établissements destinée à évaluer les relations qu'elles entretiennent avec l'étranger, et l'activité qu'elles déploient au titre de la coopération internationale en dehors des échanges de documents. Les résultats en ont été diffusés auprès des bibliothèques et sont disponibles à la DBMIST qui ne peut qu'engager les bibliothèques universitaires à étendre leur activité en matière de coopération internationale, en relation avec les universités au sein desquelles il existe souvent des cellules de relations internationales dynamiques. Elle ne peut qu'inciter les bibliothécaires français à affirmer leur présence dans les instances professionnelles internationales dans un double souci d'information de la communauté des professionnels étrangers sur la bibliothéconomie française et des professionnels français sur les réalisations et expériences étrangères.